

Transformer nos collectivités grâce aux collecteurs de fonds

Un nouveau discours sur la collecte de fonds pour le Canada



Ian MacQuillin, directeur
ROGARE
groupe de réflexion sur la collecte de fonds

Le présent document fournit de la documentation récapitulative tirée des deux rapports dont s'inspire le « Nouveau discours en faveur de la collecte de fonds au Canada » qu'a préparé Ian MacQuillin, de Rogare, à la demande d'AFP Canada. Rogare est un groupe de réflexion universitaire du Royaume-Uni reconnu entre autres pour la réalisation de travaux de recherche sur le lien entre la philanthropie et la culture. Le document présente ce qui suit :

- un sommaire du document de travail qui formule de solides arguments pour justifier la nécessité de préparer un nouveau discours;
- un exemple sur l'utilisation du nouveau discours comme guide et de messages clés pour engager des échanges positifs, favorables et idéologiques qui énoncent clairement l'importance cruciale de la collecte de fonds et de collecteurs de fonds professionnels pour nos collectivités.

Ce projet complexe, issu de la retraite des dirigeants canadiens de l'AFP de 2017, offre l'occasion à AFP Canada :

- d'élaborer un discours positif qui clame avec confiance la raison d'être de la collecte de fonds;
- de démontrer l'apport essentiel des professionnels en philanthropie au secteur de la bienfaisance au Canada;
- de s'assurer que nous sommes prêts à réagir de manière constructive et concertée à tous les enjeux de bienfaisance possibles ou à toutes les critiques négatives envers le secteur.

Le projet du nouveau discours s'est déroulé sous la direction de Jennifer Johnstone et d'un groupe de travail du comité des communications d'AFP Canada. Nous tenons à remercier Dana Ades-Landy, Paula Attfield, Scott Decksheimer, Leah Eustace, Juniper Locilento, Ken Mayhew, Adam Zawadiuk ainsi que Lisa Davey, vice-présidente d'AFP Canada, pour leurs conseils et leurs commentaires constructifs et l'intendance de ce projet.

Nos remerciements vont également à Stephen Thomas Ltd, ViTreo Group et la Fondation canadienne pour la philanthropie de l'AFP pour leur généreux soutien dans la réalisation de cet important travail.

Pourquoi avons-nous besoin d'un nouveau discours?

Le document vise à déterminer si un nouveau discours en faveur de la collecte de fonds élaboré en réponse aux défis que rencontre le secteur de la collecte de fonds au Royaume-Uni pourrait être adapté et transposé au Canada, en tenant compte des caractéristiques propres à notre pays.

Le nouveau discours est fondé sur une idéologie dite « professionnaliste » énonçant que les organismes de bienfaisance¹ ont la responsabilité, voire l'obligation d'employer les méthodes les plus efficaces et les plus rentables possible pour changer les choses.

Cette position fait contraste aux attitudes négatives envers les organismes de bienfaisance et la collecte de fonds qui semblent découler d'une idéologie « volontariste », une idéologie selon laquelle les organismes de bienfaisance doivent être de petite taille, œuvrer à l'échelle locale et ne pas ressembler à des entreprises, et les personnes qui travaillent pour ces organismes ne devraient pas en tirer des gains substantiels. Dans un certain sens, on dit qu'ils devraient être moins professionnels et plus « amateurs ».

Historiquement, les discours visant à contrer des attitudes volontaristes tentent souvent d'« éduquer » les gens au sujet du mode de fonctionnement des organismes de bienfaisance modernes. Les arguments présentés sont souvent négatifs, défensifs, justificatifs, rectificatifs et rationnels, et tentent de répondre à la question suivante :

Qu'est-ce que les gens n'aiment pas au sujet des organismes de bienfaisance et de la collecte de fonds, et comment pouvons-nous les amener à changer d'avis?

Le nouveau discours que nous proposons est positif, favorable, non justificatif et idéologique, et il cherche à répondre à la question suivante :

Que trouvons-nous important au sujet des organismes de bienfaisance et de la collecte de fonds, et pouvons-nous faire en sorte que les autres y accordent de l'importance également?

Pour tenter de déterminer si un tel discours peut être adapté au contexte canadien, le document traite d'abord des attitudes du public, de la couverture médiatique ainsi que des enjeux liés aux lois et règlements.

Des études laissent croire que le nouveau discours pourrait en effet avoir une incidence sur ce que la population canadienne pense de la collecte de fonds. Inévitablement, certaines personnes ou certains groupes y seront plus réceptifs que d'autres. Par exemple, les personnes

¹ Dans le présent contexte, on entend par « organismes de bienfaisance » à la fois les organismes de bienfaisance et les autres organismes du secteur sans but lucratif – depuis les petits organismes communautaires jusqu'aux grands établissements de santé et d'enseignement.

plus âgées ont des opinions plus négatives que les jeunes au sujet de la collecte de fonds, et les personnes plus instruites ont des opinions plus positives que les personnes moins scolarisées, ce qui peut s'expliquer par la division idéologique volontariste/professionnaliste.

Bien que les médias canadiens rendent compte sensiblement des mêmes préoccupations que les médias britanniques et américains au sujet de la collecte de fonds, ils le font en revanche avec plus de retenue et de manière plus équitable, ce qui porte à croire qu'ils sont peut-être également ouverts à un nouveau discours au sujet de la collecte de fonds et des personnes qui œuvrent dans ce domaine.

Certaines mesures législatives punitives semblent motivées par les préoccupations « volontaristes » de certains parlementaires, mais le dialogue et les échanges doivent se poursuivre afin d'atténuer tout effet néfaste potentiel lié à ces initiatives.

Le document cherche ensuite à déterminer si un quelconque aspect de la philosophie citoyenne du Canada contribuerait à intégrer et enraciner un discours positif.

Nous avons trouvé très encourageant de constater que la philosophie citoyenne du Canada recherche constamment l'équilibre entre les droits collectifs et les droits individuels, représentant de manière pluraliste les minorités afin de réconcilier les contraires à la fois au chapitre de la philosophie politique et sur le plan de la pratique.

Cette philosophie se fonde sur les valeurs de la conciliation, de l'accommodement et du rapprochement et se caractérise par ce qu'on pourrait appeler la « raisonnable des citoyens ».

Le document soutient donc que le nouveau discours est naturellement ancré dans cette philosophie de raisonnable des citoyens puisqu'il explique comment les organismes de bienfaisance tentent de protéger les droits des minorités (comme les bénéficiaires défavorisés qu'ils servent).

Essentiellement, s'ils sont appelés à répondre aux législateurs ou aux décideurs politiques à l'aide de ce discours, les collecteurs de fonds et leurs représentants emploieront le même langage philosophique et politique que les législateurs et les parlementaires, assurant ainsi une compréhension mutuelle.

Le nouveau discours en faveur de la collecte de fonds au Canada s'inspirera des vertus de la philosophie citoyenne du Canada. Rédigé et diffusé judicieusement et correctement, il donnera lieu à des discussions éclairées sur les enjeux qui touchent la collecte de fonds au Canada et sur l'importance des professionnels en philanthropie et en collecte de fonds.

Le discours canadien en faveur de la collecte de fonds

Exemple de réponse à une demande des médias

Le rôle des organismes de bienfaisance canadiens consiste à engendrer le changement nécessaire au Canada et partout dans le monde.

Ce qui importe le plus pour les organismes de bienfaisance et leurs bénéficiaires, c'est d'engendrer le changement, et pour autant que le changement se concrétise, un organisme de bienfaisance ou sans but lucratif peut être de grande ou de petite taille, être d'envergure locale ou nationale, faire campagne ou apporter son soutien, mener des activités de collecte de fonds ou non. Il n'y a pas qu'une seule et unique façon idéale qui peut être utilisée pour changer le monde, l'important est que le monde change.

Les organismes de bienfaisance canadiens ne peuvent réussir à changer le monde s'ils n'ont pas les moyens financiers pour le faire. Ces moyens, ils se les donnent grâce à la collecte de fonds. L'objectif de la collecte de fonds est de faire en sorte que les organismes qui comptent sur les dons comme source de revenus aient l'argent nécessaire pour offrir des services susceptibles de changer la vie de leurs bénéficiaires.

Les études révèlent que la plupart des gens sont peu susceptibles de faire des dons de bienfaisance s'ils ne sont pas sollicités. Donc, pour que les gens donnent, nous devons leur demander de nous soutenir. En fait, les organismes de bienfaisance ont le devoir de solliciter le soutien des gens au nom de leurs bénéficiaires.

Or, les collecteurs de fonds savent que le simple fait de les solliciter peut mettre certaines personnes mal à l'aise. Ce n'est certes pas leur intention et ils mettront tout en œuvre pour éviter que cela se produise. Mais impossible de garantir qu'ils y parviendront à tout coup. Ainsi, par l'entremise de nos normes d'éthique et de nos règles de pratique, nous cherchons à établir un équilibre entre nos obligations envers nos donateurs (par exemple, respecter la confidentialité de leurs renseignements personnels ou ne pas utiliser une méthode de sollicitation qui leur déplaît) et notre devoir d'amasser de l'argent au nom de nos bénéficiaires.

Il se peut que les collecteurs de fonds ne parviennent pas toujours à établir le bon équilibre. Parfois, en raison de l'urgence d'une situation, il se pourrait que des personnes soient sollicitées d'une façon qui les met mal à l'aise. En pareil cas, les collecteurs de fonds tenteront d'expliquer aux donateurs potentiels les raisons pour lesquelles ils ont agi ainsi et de leur faire comprendre que cela a permis d'aider les gens qu'ils souhaitent tous les deux aider.

Les collecteurs de fonds adoptent des méthodes professionnelles pour recueillir de l'argent auprès des généreuses et précieuses personnes qui soutiennent leurs organismes. Une fois l'argent amassé, il faut engendrer le changement et donc veiller à utiliser l'argent à bon escient. Pour ce faire, les organismes de bienfaisance canadiens doivent embaucher et retenir les

meilleurs talents pour opérer le changement, et récompenser les membres du personnel de manière proportionnelle au travail qu'ils accomplissent et à leur incidence sur les résultats.

AFP Canada continuera de travailler de concert avec nos élus, les représentants des organismes de réglementation, les médias et la population afin de s'assurer que la collecte de fonds au Canada sert bien les intérêts de tous ceux et celles dont la vie est améliorée grâce aux efforts des professionnels en philanthropie et en collecte de fonds.